

Meudon, le 28 mars 2004

Avis de l'association ESPACES sur le projet de parc de nautique de l'île Monsieur

Exposition mars 2004

L'Association Espaces remercie le Syndicat mixte et la Ville de Sèvres pour la concertation développée sur ce projet depuis la mi-2003. Au-delà des réunions de concertation avec les associations auxquelles l'Association Espaces participe, cette exposition tournante présente bien le projet de façon claire et simple.

Une architecture qui respecte les normes HQE ; un parc qui n'oublie pas sa dimension naturelle, avec une vraie prairie naturelle riche d'une flore et d'une faune indigènes, un boisement à l'ouest, refuge des oiseaux et mammifères, en même temps que protection anti-bruits routiers, des végétaux prélevés et multipliés sur le site ; autant de bonnes idées que l'Association Espaces se félicite de voir reprises dans ce projet.

L'Association Espaces est heureuse de retrouver un certain nombre de ses propositions intégrées au projet et présentées dans cette exposition, telles que :

- Une prairie naturelle, à côté de la grande pelouse ;
- Des pavés entre la base nautique et la plage, que l'on retrouve également dans la vidéo (comme présentés, il conviendra de laisser l'herbe pousser entre ces pavés non jointoyés, au moins sur les bordures). Ils rappellent ainsi les pavés qui existaient sur le vieux port de Sèvres et qui existent sur la mise à l'eau qu'il conviendra de rénover en ce sens. Le parc de l'île Saint-Germain montre comment ces pavés s'intègrent bien dans un parc.
- A l'ouest, le long du tram, une zone boisée "milieu naturel, niches écologiques de communautés végétales", avec une roselière et une "rivière d'agrément".
- "Des végétaux prélevés et multipliés sur le site".

Espaces a élaboré et présenté à la fin de l'été 2004 des propositions au Syndicat mixte, permettant de mettre en œuvre un certain nombre de celles-ci tout au long du chantier dans le cadre d'un chantier d'insertion. L'Association espère vivement pouvoir ainsi contribuer concrètement à la réussite de ce projet qui intègre une partie de ces propositions.

L'Association Espaces propose quelques remarques supplémentaires dans le cadre du projet présenté dans cette exposition.

1. En ce qui concerne la rivière

L'Association, qui travaille en étroite collaboration avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, considère que l'on pourrait tirer un meilleur parti de l'eau présente dans le fleuve et dans la nappe d'accompagnement, et anticiper sur de possibles inondations en ménageant des zones humides qui serviraient de bassin d'expansion des crues de la Seine... et en profiter pour renforcer l'ambiance de paysage naturel d'île. Ainsi l'Association renouvelle sa proposition que l'eau de la rivière soit issue de la Seine (éventuellement de la nappe d'accompagnement dans le cadre d'un creusement de la rivière à son niveau naturel ou de "trous d'eau" tels qu'envisagés dans le grand parc de Billancourt dans le Trapèze) et des eaux de pluie (utiliser l'eau du réseau d'eau potable

coûte cher à importer et à traiter). L'Association renouvelle son souhait que la rivière coule dans le sens naturel de la Seine.

2. La liaison avec le Parc de Saint-Cloud

Si l'on veut que le futur parc nautique joue pleinement son rôle de maillon dans l'ensemble des parcs du Val de Seine, il faudrait aussi travailler la liaison avec le parc de Saint-Cloud, pour éviter que la RD7 continue à faire barrière étanche entre les deux. L'Association propose :

- de créer, en particulier, un passage à faune (batraciens, etc.) comme elle l'a déjà suggéré ;
- d'étudier un franchissement supplémentaire de la RD7 à niveau pour les promeneurs ;
- d'améliorer le franchissement nord qu'il est proposé de créer de façon très opportune. Les esquisses du franchissement (vidéo et panneau) sont très sommaires et inquiètent les futurs usagers. Un rond-point et un tourne-à-gauche en sortant du parking nord de l'île pourraient contribuer à fortement casser la vitesse, et donc sécuriser le passage des piétons et cyclistes entre le Bas-parc de Saint-Cloud et l'île Monsieur. Il permettrait par ailleurs de diminuer les grandes distances pour les voitures qui voudraient retourner vers Sèvres (à l'image du rond-point créé il y a quelques années au centre de Sèvres Camille Sée/Brancas/Grande rue).

3. Autres points particuliers

- L'Association **Espaces s'interroge sur la très longue promenade en bois qui lui semble "enfermer" l'intérêt de la promenade.** Celle-ci pourrait être très fortement réduite avantageusement aux passages sur la rivière en zone humide et remplacée par une promenade sur la terre ferme beaucoup plus en phase avec un parc naturel.
- L'Association Espaces suggère de **rapprocher ("d'accrocher") la buvette de l'extrémité du quai du T2**, créant ainsi un lien fort entre le parc et les très nombreux usagers du T2, en offrant un service et une convivialité complémentaires aux deux catégories d'usagers. Ceci dépend cependant de l'avenir de la gare du pont de Sèvres si une buvette devait également y être créée. La buvette pourrait élargir son service à la vente de journaux par exemple.
- De même, **un aménagement particulier devra être étudié pour la partie du chemin de halage située sous le pont de Sèvres**, afin de renforcer et d'améliorer très fortement la liaison avec le port de Sèvres, le chemin de halage en direction de Meudon/Issy-les-Moulineaux et la future passerelle vers l'île Seguin.
- Enfin, le projet du parc nautique renforce la **nécessité d'aménager le cheminement des piétons et cyclistes à partir du centre de Sèvres**, de manière à ce que les sévriens ne soient pas obligés de prendre leur voiture pour s'y rendre.

3. La qualité sociale du chantier

A la qualité écologique, l'Association aimerait bien que soit rajoutée la qualité sociale qui n'est pas évoquée dans l'exposition et que la gestion du chantier et l'entretien futur du parc prévoient l'emploi d'une équipe de personnes en insertion présentes régulièrement sur le terrain. La dimension sociale est une des trois dimensions du développement durable.